

**PARTENAIRE  
DE VOTRE ÉCOLE**

**PIGIER** 



Photographie re-touchée



VOUS ÊTRE **UTILE**

# Pocket\* liberté, **l'indispensable** des jeunes qui osent.

L'indépendance, c'est tellement mieux  
avec la Caisse d'Épargne



Services



Crédit



International



Assurances

\*« Pocket » signifie littéralement « Poche »



**CAISSE D'ÉPARGNE**  
HAUTS DE FRANCE



Gérez votre compte en toute liberté... **Et toujours connecté.**

**50€ OFFERTS<sup>(5)</sup>**



Découvrez l'offre de Bienvenue comprenant notamment :

**1€ par an pendant 4 ans<sup>(1)</sup>**

- une carte Visa ou Visa Premier comprise dans l'offre de bienvenue<sup>(2)</sup>
- une autorisation de découvert<sup>(3)</sup>
- une assurance sur compte<sup>(4)</sup>
- vos relevés de compte numériques



(1) Offres de Bienvenue non cumulables et sous conditions, pour les personnes âgées de 18 à 25 ans, valables jusqu'au 31/12/2019 pour toute souscription d'une offre groupée de services Bouquet Liberté, réservées aux étudiants des écoles partenaires sur présentation de la carte étudiant en cours de validité sous réserve d'acceptation de l'ouverture par la Caisse d'Épargne Hauts de France. Au-delà des 4 premières années, l'offre sera facturée au tarif en vigueur à cette date. (2) Carte Visa ou Visa Premier débit immédiat ou différé pour l'ouverture d'un compte de dépôt, soumise à la tarification en vigueur et sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Épargne Hauts de France. (3) Offre réservée aux majeurs capables. Dans la limite du montant défini par votre Caisse d'Épargne et sous réserve d'acceptation de cette dernière. Les périodes de découvert ne peuvent excéder chacune 30 jours consécutifs, le compte devant redevenir créditeur entre chaque période. (4) Sous conditions tarifaires en vigueur selon la formule choisie. Selon les conditions définies dans la notice d'information ou les Conditions Générales. Assurance sur Compte est un contrat de BPCE assurances, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, N° SIREN 350 663 860 ayant son siège social au 88 avenue de France – 75013 Paris. Distribué par la Caisse d'Épargne Hauts de France, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n°07 008 031 Organisme pour le Registre des Intermédiaires d'Assurances : [www.orias.fr](http://www.orias.fr) (5) Versement sur votre compte de dépôt d'une somme de 50 euros conditionnée à la souscription définitive d'un compte de dépôt dans les livres de la Caisse d'Épargne Hauts de France.



## Vous faciliter les voyages et la vie à l'étranger.



(6) « Zone Euro : retraits gratuits et illimités » comme suit : Pays de l'U.E. zone euro : Allemagne, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie. Retraits d'espèces gratuits au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Épargne. Pour les Cartes Visa Classic, les retraits d'espèces (en cas de retraits en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) sont facturés 1 €/retrait à partir du 4<sup>ème</sup> retrait. (7) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 Voyage (3 retraits et 10 paiements sans frais par mois) ou de deux mois pour la formule 2 Séjour (4 retraits et paiements illimités sans frais). Renseignez-vous en agence. (8) Start'Expat est un contrat distribué par l'ASFE (Association de Services des Français de l'Étranger) et géré par MSH INTERNATIONAL. MSH International est immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07002751. Contrat souscrit auprès d'AXA France Vie pour la partie Assurance Santé et d'Europ Assistance pour la partie Assistance, Prévoyance et RC.

➤ Pour vos stages et vos séjours à l'étranger, bénéficiez de facilités pour vos retraits d'espèces aux distributeurs de billets

➤ **Zone euro<sup>(6)</sup> : retraits gratuits et illimités**

➤ **Option internationale : 3 mois offerts<sup>(7)</sup>**

➤ **Start'Expat<sup>(8)</sup> : offre d'assurance santé internationale pour les séjours temporaires**

**Pour un montant total emprunté de 10 000,00 €**  
Taux Annuel Effectif Global Fixe : 0,80%  
Montant total dû par l'emprunteur :  
10201,80 €  
Votre mensualité : 170,03 €.

Un Crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

### EXEMPLE

Pour un prêt personnel<sup>(10)</sup> de 10 000,00 € sur 60 mois au taux débiteur annuel fixe de 0,79 %, 60 mensualités de 170,03 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0,80 %. Pas de frais de dossier. Coût de l'assurance facultative : 2,70 € par mois<sup>(11)</sup> qui s'ajoutent à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 162,00 €. Taux annuel effectif de l'assurance : 0,63 %. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 10201,80 €. Un Crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(9) Offre valable jusqu'au 31/12/2019 pour les personnes âgées de 18 à 28 ans, étudiantes au sein d'une école partenaire. (10) Exemple donné à titre indicatif, sans valeur contractuelle, sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Épargne Hauts de France et après expiration du délai légal de rétractation. Renseignez-vous auprès de votre conseiller. (11) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de 20 ans assuré en Décès et Perte Totale et Irréversible d'Autonomie au 31/12/2019. Le coût mensuel de l'assurance et le TAEA dépendent des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. Contrat d'assurance de CNP Assurances, RCS de Paris 341 737 062, entreprise régie par le Code des assurances.



Crédit

## Études, projets : Avancez l'esprit libre !

**0,80%<sup>(9)</sup>**  
TAE FIXE



### PRÊT ÉTUDIANT <sup>(9)</sup>

- **0,80 % TAE fixe<sup>(9)</sup>**
- **Jusqu'à 60 000,00 €,** avec un différé de remboursement du capital possible
- **Montant et mensualités adaptés à votre situation**
- **Aucune pénalité** en cas de remboursement anticipé
- **Pas de frais de dossier**



Crédit

**Pour un montant total emprunté de 1 000,00 €**  
Taux Annuel Effectif Global Fixe : 0,00%  
Montant total dû par l'emprunteur :  
1 000,00 €  
Vos mensualités : 1<sup>ère</sup> mensualité de  
27,70 € puis 27,78 €.

Un Crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

### EXEMPLE

Pour un prêt personnel<sup>(13)</sup> de 1000,00 € sur 36 mois au taux débiteur annuel fixe de 0,00 %, 1<sup>ère</sup> mensualité de 27,70 € puis 35 mensualités de 27,78 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0,00 %. Frais de dossier de 0,00 €. Coût de l'assurance facultative : 0,77 € par mois<sup>(14)</sup> qui s'ajoutent à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 27,72 €. Taux annuel effectif de l'assurance : 1,80 %. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 1000,00 €. Un Crédit vous engage et doit être remboursé. vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(12) Offre valable jusqu'au 31/12/2019 pour les personnes âgées de 18 à 28 ans, étudiantes au sein d'une école partenaire. (13) Exemple donné à titre indicatif, sans valeur contractuelle, sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Epargne Hauts de France et après expiration du délai légal de rétractation. Renseignez-vous auprès de votre conseiller. (14) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de 20 ans assuré en Décès et Perte Totale et Irréversible d'Autonomie au 31/12/2019. Le coût mensuel de l'assurance et le TAEA dépendent des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. Contrat d'assurance de CNP Assurances, RCS de Paris 341 737 062, entreprise régie par le Code des assurances.

**CRÉDIT 1000 €** <sup>(12)</sup>



**0%<sup>(12)</sup>**  
**TAEG FIXE**

- **0 % TAEG fixe<sup>(12)</sup>**
- **Pas de frais de dossier ni d'intérêts :**  
Prise en charge par la Caisse d'Epargne Hauts de France
- **Un remboursement sur 36 mois**

**Pour un montant total emprunté de 3000,00 €**  
Taux Annuel Effectif Global Fixe : 0,00%  
Montant total dû par l'emprunteur :  
3000,00 €  
Vos mensualités : 1<sup>ère</sup> mensualité de  
83,45 € puis 83,33 €.

Un Crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

### EXEMPLE

Pour un prêt personnel<sup>(15)</sup> de 3000,00 € sur 36 mois au taux débiteur annuel fixe de 0,00 %, 1<sup>ère</sup> mensualité de 83,45 € puis 35 mensualités de 83,33 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0,00 %. Frais de dossier de 0,00 €. Coût de l'assurance facultative : 2,31 € par mois<sup>(17)</sup> qui s'ajoutent à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 83,16 €. Taux annuel effectif de l'assurance : 1,80 %. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 3000,00 €. Un Crédit vous engage et doit être remboursé. vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(15) Offre valable jusqu'au 31/12/2019 pour toute personne âgée de 18 à 28 ans, étudiante au sein d'une école partenaire effectuant une partie de son cursus à l'étranger. Voir conditions en agence. (16) Exemple donné à titre indicatif, sans valeur contractuelle, sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Épargne Hauts de France et après expiration du délai légal de rétractation. Renseignez-vous auprès de votre conseiller. (17) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de 20 ans assuré en Décès et Perte Totale et Irréversible d'Autonomie au 31/12/2019. Le coût mensuel de l'assurance et le TAEA dépendent des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. Contrat d'assurance de CNP Assurances, RCS de Paris 341 737 062, entreprise régie par le Code des assurances.



Crédit

## CRÉDIT JEUNES MONDE 3000 €<sup>(15)</sup>



0%<sup>(15)</sup>  
TAEG FIXE

- **Taux à 0 % TAEG fixe<sup>(15)</sup>**
- **Pas de frais de dossier ni d'intérêts :**  
Prise en charge par la Caisse d'Épargne Hauts de France
- **Un remboursement sur 36 mois**



**Pour un montant total emprunté de 5 000,00 €**  
Taux Annuel Effectif Global Fixe : 0,80%  
Montant total dû par l'emprunteur hors  
assurance facultative : 5081,28 €  
Montant des mensualités : 105,86 €.

Un Crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

### EXEMPLE

Pour un prêt personnel<sup>(19)</sup> de 5 000,00 € sur 48 mois au taux débiteur annuel fixe de 0,79 %, 48 mensualités de 105,86 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0,80 %. Pas de frais de dossier. Coût de l'assurance facultative : 3,85 € par mois<sup>(20)</sup> qui s'ajoutent à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 184,80 €. Taux annuel effectif de l'assurance : 1,80 %. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 5081,28 €. Un Crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(18) Offre valable jusqu'au 31/12/2019 pour les personnes âgées de 18 à 28 ans. (19) Exemple donné à titre indicatif, sans valeur contractuelle, sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Épargne Hauts de France et après expiration du délai légal de rétractation. Renseignez-vous auprès de votre conseiller. (20) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de 20 ans assuré en Décès et Perte Totale et Irréversible d'Autonomie au 31/12/2019. Le coût mensuel de l'assurance et le TAEA dépendent des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. Contrat d'assurance de CNP Assurances, RCS de Paris 341 737 062, entreprise régie par le Code des assurances.

## CRÉDIT JEUNES ACTIFS <sup>(18)</sup>



Photographie en banque

**0,80%<sup>(18)</sup>**  
TAEF FIXE

La Caisse d'Épargne accompagne les 18 - 28 ans avec un prêt spécialement pensé pour bien démarrer dans la vie active !

- **Taux à 0,80 %<sup>(18)</sup> TAEF fixe**
- **Jusqu'à 5 000,00 €**
- **Aucune pénalité en cas de remboursement anticipé**
- **Pas de frais de dossier**

(21) Assurance AUTO, Assur'Toit et Garanties Santé sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, N° SIREN 350 663 860, ayant son siège social au 88 avenue de France – 75013 Paris. Distribué par la Caisse d'Épargne Haut de France, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 008 031, (Organisme pour le Registre des Intermédiaires d'Assurances: www.Orias.fr). Les prestations d'Assistance sont réalisées par Inter Mutuelles Assistance, GIE : Groupement d'Intérêt Économique au capital de 3 547 170 euros, inscrit au RCS de Niort sous le N° C 433 240 991 dont le siège est situé 118, avenue de Paris-CS 40 000- 79033 NIORT CEDEX 9. (22) Offre valable pour les moins de 25 ans, désignés aux conditions particulières (conducteur principal ou secondaire) et limitée à 2 trajets de 50 km maximum (à compter du 01/04/2019). Voir conditions en agence. (23) Offre soumise à conditions. Tarif privilégié jusqu'à -20% la 1<sup>ère</sup> année sur la cotisation annuelle standard pour les novices de moins de 25 ans sans antécédent d'assurance ayant obtenu leur permis dans le cadre d'un apprentissage à la conduite anticipé, encadré ou supervisé. (24) Offre soumise à conditions. L'un des parents doit être assuré à la Caisse d'Épargne avec un Coefficient de Réduction Majoration (CRM) de 0.50. De plus, le jeune conducteur ne doit pas avoir eu de sinistre responsable au cours des 36 derniers mois. (25) Offres de bienvenue non-cumulables et pour toute première souscription d'un contrat Assurance Auto ou Assur'Toit ou Garanties Santé soumises à conditions, valables jusqu'au 31/12/2019 réservées aux étudiants des écoles partenaires détenteurs d'un compte de dépôt à la Caisse d'Épargne Hauts de France. Versement sur votre compte de dépôt d'une somme de 50 € réservée pour toute première souscription d'un contrat Assurance Auto, Assur'Toit ou Garanties Santé qui sont des contrats d'assurance de BPCE Assurances – entreprise régie par le Code des assurances, distribué par la Caisse d'Épargne Hauts de France, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 07 008 031 (Organisme pour le Registre des Intermédiaires d'Assurances : www.Orias.fr). (26) Selon Conditions Générales et Particulières, renseignez-vous dans votre agence. (27) Tarifs et conditions en vigueur au 01/04/2019 selon la formule choisie. (28) Selon la formule choisie et suivant les conditions et plafonds prévus au contrat, renseignez-vous dans votre agence. Certaines dépenses peuvent être à votre charge. (29) Tarif et conditions en vigueur au 01/01/2019 pour la formule F1 pour un jeune de moins de 20 ans au régime général.



Assurances

Première voiture, premier appart...  
**Vous libérer des soucis !**



Photo: getimages.net



**VOTRE ASSURANCE ASSUR'TOIT<sup>(21)</sup>**

**50€ OFFERTS<sup>(25)</sup>**

Lorsqu'on est locataire, assurer son logement est obligatoire et permet d'être couvert(e) en cas de sinistre garanti.

➤ **L'assurance habitation "Assur'Toit Version Jeune"** couvre votre logement étudiant<sup>(26)</sup> à partir de 6,96 € par mois<sup>(27)</sup>.



**VOTRE ASSURANCE AUTO<sup>(21)</sup>**

**50€ OFFERTS<sup>(25)</sup>**

Parce que l'une de vos priorités est votre budget, la Caisse d'Épargne a conçu un contrat d'assurance auto, qui vous est dédié.

- **Le service Retour Taxi<sup>(22)</sup>**
- **L'avantage Conduite Accompagnée<sup>(23)</sup>**

Et si vos parents sont assurés à la Caisse d'Épargne, bénéficiez d'une réduction tarifaire<sup>(24)</sup>. Renseignez-vous en agence !



**VOTRE ASSURANCE SANTÉ<sup>(21)</sup>**

**50€ OFFERTS<sup>(25)</sup>**

En souscrivant la complémentaire santé de la Caisse d'Épargne, vous bénéficiez de garanties essentielles pour vos dépenses de santé, à tarif compétitif.<sup>(28)</sup>

➤ **À partir de 14,99 € par mois pour un contrat Garanties Santé Côté JE<sup>(29)</sup>.**



Photographie : romantika

## APPLI CAISSE D'ÉPARGNE

**Gérez vos comptes en temps réel avec nos applications mobiles gratuites<sup>(30)</sup>**

- **Téléchargez** l'application Caisse d'Épargne correspondant à votre smartphone ou tablette
- **Effectuez** vos opérations bancaires courantes avec votre tableau de bord personnalisable en toute autonomie



(30) Sous réserve d'abonnement au service de banque à distance « Direct Ecureuil » gratuit et de la compatibilité de votre équipement



Photographie personnelle

## **BANXO**, UNE NOUVELLE FAÇON UTILE DE GÉRER SES COMPTES

### **En plus de la gestion de vos comptes**

**Caisse d'Épargne**, Banxo offre une vision agrégée de l'ensemble de vos comptes détenus dans différents établissements<sup>(31)</sup> (soldes et opérations).

- **Consultation** des comptes d'autres établissements bancaires
- **Catégorisation** automatique des opérations
- **Retrait d'espèces** sans carte bancaire
- **Activation / désactivation** des paiements à distance de votre carte

(31) Disponible sur iPhone® dès à présent pour plusieurs établissements bancaires, voir détails en agence.



VOUS ÊTRE UTILE

## Pour plus d'informations :

[www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr)\*\*



## Pour prendre rendez-vous :

**09 84 98 1234**

(Appel non surtaxé)

\*\*Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Hauts de France – Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier – Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance – Capital social de 766 156 000 € – Siège social 135 Pont de Flandres 59777 Euralille – 383000692 RCS Lille Métropole – Code NAF6419Z – N° TVA intracommunautaire FR34383000692 – Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07008031 – Titulaire de la carte professionnelle « Transaction sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeurs » n° CPI 8001 2016 000 009 207 délivrée par la CCI Grand Lille - garantie financière : CEGC, 16 rue Hoche, Tour Kupka B – TSA 39999 92919 La Défense Cedex – **KOZY.** – ©iStock, Shutterstock - EdEp - 07/2019.



CAISSE D'ÉPARGNE  
HAUTS DE FRANCE